

Droit pénal du travail : travail illégal : article L 8211-1, 2, 3 du code du travail



28. DROIT DU TRAVAIL



18. DROIT PÉNAL



RÉF : UA23-12

DATE : 31 mars 2023

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

14h00 > 17h00

TARIF : 140 €

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Caroline BLANVILLAIN

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

DESCRIPTION / CONTENU

Maîtriser la notion de travail illégal (travail dissimulé / Prêt illicite de mo/marchandage) pour mieux défendre/conseiller les entreprises.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement / débat | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?
Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Restitution | |

Droit pénal du travail : travail illégal : article L 8211-1 1, 2, 3 du code du travail



28. DROIT DU TRAVAIL



18. DROIT PÉNAL



RÉF : UA23-12

DATE : 31 mars 2023

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercice

HORAIRES :

14h00 > 17h00

TARIF : 140 €

NIVEAU : Actualisation

FORMATEUR :

Me Caroline BLANVILLAIN

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

CONTENU

Droit pénal du travail - Focus sur le travail illégal Article L 8211-1 1, 2, 3 du code du travail

Propos introductifs

- 1 - Définition par le code du travail de la notion de « Travail illégal »
- 2 - Les interdictions
- 3 - Les textes de répression

A/ Sur le travail dissimulé

- 1 - Le délit de travail dissimulé par dissimulation d'activité
- 2 - Le délit de travail dissimulé par dissimulation de salariés ou d'heures supplémentaires
- 3 - Le délit de recours à travail dissimulé par dissimulation de salariés

B/ Sur le prêt illicite et le marchandage

- 1 - Délit du prêt de main d'oeuvre illicite
- 2 - Délit de marchandage